

DEPARTEMENT DU GERS  
ARRONDISSEMENT D'AUCH  
CANTON DE VIC-FEZENSAC

2025/50

**COMMUNE DE VIC-FEZENSAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit septembre à 20h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 11 septembre 2025.

Nombre de membres en exercice : 23 ; Nombre de présents : 18 ; Nombre de votants : 20

Présents : Mme NETO - M. CAMAZZOLA - Mme BRANA – M. CAVALIERE – Mme CUEILLENS - M. JAFFRES - M. BACHELLERIE - Mme FAUCHE - M. GUICHARD - Mme GOULU-MARTINAT - Mme BRAZZALOTTO - M. CAUQUIL - M. CHAULET - M. OSPITAL - Mme NARRAN – Mme LAPLANE-SOTUM - Mme MASSAROTTO - M. ANTONELLO.

Excusés donnant pouvoirs : Mme KLUCZYNSKI à Mme NETO - ROSELL à Mme NARRAN.

Excusés: Mme COUDERC - Mme MESSERLI - M. GEYRES.

**Objet : Fourniture et mise en place de bornes escamotables Place Crespin.**

Vu le dossier n° 20251015 : « Fourniture et mise en place de bornes escamotables Place Crespin » présenté par les Services du SYNDICAT TERRITOIRE D'ENERGIE DU GERS en date du 01/09/2025, après étude détaillée et échange de vues et après en avoir délibéré,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal décide :**

- d'approuver le projet concernant les travaux cités en objet pour un montant de 17 294,72€ TTC ;
- de solliciter Monsieur le Président du Syndicat Territoire d'Energie du Gers une subvention aussi substantielle que possible dans le cadre de la délibération prise par le Comité du Syndical lors de la réunion du 29 mars 1994 ;
- de confier la réalisation de ces dits travaux au Syndicat Territoire d'Energie du Gers dans le cadre de la convention de mandat passée entre les deux parties ;
- d'autoriser Mme le Maire à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces travaux et en particulier la convention précitée.

Publié le 24 septembre 2025  
En Préfecture le 24 septembre 2025

Pour extrait certifié conforme,

Le 22 septembre 2025

Madame le Maire,  
Barbara NETO

